



SYNDICAT NATIONAL  
DES OPHTALMOLOGISTES  
DE FRANCE

Communiqué de presse du 01/12/2020

#Santé #Ophtalmologie #Elections #Nominations #SNOF

## SYNDICAT DES OPHTALMOLOGISTES DE FRANCE : LE DOCTEUR THIERRY BOUR REELU PRESIDENT

**Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2020** – Le nouveau conseil d'administration du Syndicat National des Ophtalmologistes de France (SNOF) s'est réuni ce samedi 28 novembre lors d'une Assemblée Générale dématérialisée pour désigner son nouveau bureau. Le Docteur Thierry Bour est réélu Président du SNOF à l'unanimité, pour son troisième mandat consécutif.

**Thierry Bour, Président du SNOF : « Je remercie le Conseil d'Administration du SNOF pour cette confiance une nouvelle fois renouvelée, qui nous permettra de poursuivre les actions engagées pour la transformation de la filière visuelle, avec un seul objectif : garantir un accès à des soins visuels de qualité pour tous les Français. »**

### Le président : Docteur Thierry Bour

Le docteur Thierry Bour a été réélu à l'unanimité à la présidence du **Syndicat National des Ophtalmologistes**. Il s'agit du troisième mandat de président pour cet ophtalmologiste libéral, installé à Metz, adhérent au SNOF depuis 1994 et membre du Bureau depuis 2002.

Cette réélection montre la volonté du Bureau de s'inscrire dans la continuité des actions menées depuis 2014 avec deux priorités : réajuster les effectifs dans la filière ophtalmologique en développant notamment les stages libéraux pour les internes, et continuer le déploiement des protocoles organisationnels afin de résorber définitivement à horizon 2022 les délais d'attente pour un rendez-vous, toutes spécialités confondues. Le Docteur Bour entend également accompagner le développement de la digitalisation de la spécialité et la collaboration plus étroite avec les milieux hospitaliers et universitaires. Des ajustements avec les autres professions de la filière visuelle seront peut-être nécessaires, tout en gardant un haut niveau de sécurité sanitaire, ce qui est le souhait des associations de patients.



©SNOF

Depuis trois ans, le SNOF a obtenu des avancées notoires concernant ces sujets et ce malgré un contexte sanitaire contraignant pour l'année 2020 dû à la Covid19. Ainsi, le développement du travail aidé depuis 2015 combiné au renforcement de l'efficacité des protocoles organisationnels ont permis de réduire les délais de rendez-vous d'un tiers. D'autres succès comme l'avancée des stages en libéral, la simplification de l'ouverture des sites secondaires et le passage du RNO dans le cadre commun sont des résultats encourageants qui bénéficient à l'ensemble de la filière visuelle et aux patients.

### La composition du bureau du SNOF 2020 – 2023

Le professeur **Béatrice Cochener**, présidente de l'Académie Française d'Ophtalmologie (CNP), le docteur **Barbara Ameline** sont réélues **Vice-présidentes** aux côtés du docteur **Véronique Kraft** et du docteur **Julien Bullet**. Le docteur Vincent Dedes est élu **Secrétaire Général**, succédant au docteur **Pierre Pegourie**, secondé par deux **Secrétaires Généraux adjoints** : les docteurs **Pierre Pegourie** et **Stéphane Delage**.

**Tous les membres du Bureau sont élus pour un mandat de trois ans.**

*« Je me réjouis de voir l'engouement suscité par l'élection cette année : 50 nouveaux candidats se sont présentés et les nouveaux élus constituent près de la moitié de notre conseil d'administration C'est une preuve de l'implication de la profession dans la transformation de la filière visuelle, notamment de la part de nos jeunes collègues ophtalmologistes. Je tiens également à souligner la plus forte féminisation de notre conseil d'administration pour ce nouveau mandat : les 22 femmes qui se sont présentées ont été élues, dont 15 pour la première fois », conclut Thierry Bour.*

### Liste de la composition du Bureau du SNOF :

**Président :**

Dr Thierry Bour

**Vice-Président.e.s :**

Pr Béatrice Cochener, Dr Barbara Ameline,  
Dr Véronique Kraft et Dr Julien Bullet

**Secrétaire Général :**

Vincent Dedes

**Secrétaires Généraux-adjoints :**

Dr Pierre Pegourie et Dr Stéphane Delage

**Trésorier :**

Dr Guy Aflalo

**Trésorier adjoint :**

Marc-Antoine Chatel

**Représentants à l'Europe :**

Dr Guy Aflalo et Dr Christian Delhay

+ 4 représentants pour les centrales syndicales horizontales  
actuellement représentatives au titre de la Convention Médicale

### **A propos du SNOF :**

Créé en 1906, le SNOF a pour but « d'étudier et de préparer en collaboration avec les pouvoirs publics et les autorités compétentes l'application des mesures générales de protection de la santé publique pouvant se rapporter à l'exercice de l'ophtalmologie ». Avec ses 2 900 adhérents, il regroupe 2/3 des ophtalmologistes de France et obtient ainsi le taux de syndicalisation le plus élevé des syndicats français.

Il constitue l'interface entre les ophtalmologistes, avec leurs priorités de médecins, l'intérêt de leurs patients, leur volonté de garantir un accès à des soins de qualité et les pouvoirs publics.

Le SNOF propose des schémas éprouvés de délégation de tâches, de collaboration accrue avec les orthoptistes et les opticiens, pour un exercice médical adapté aux ophtalmologistes d'aujourd'hui et de demain, tout en préservant la santé des patients.

[www.SNOF.org](http://www.SNOF.org)  
[@snof.org](mailto:@snof.org)

### **Contacts presse :**

Ariane Gateau – 01 58 65 10 72 / [agateau@hopscotch.fr](mailto:agateau@hopscotch.fr)  
Alice Augeraud – 01 58 65 00 54 / [aaugeraud@hopscotch.fr](mailto:aaugeraud@hopscotch.fr)